

Sports

La Ville de Rennes soutient les sportives et sportifs rennais en préparation olympique et paralympique

La Ville de Rennes souhaite soutenir financièrement les sportives et sportifs rennais en préparation olympique et paralympique, et ce pour la troisième année consécutive. Ces aides s'inscriront dans la dynamique des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 autour du développement des pratiques et de la notion d'héritage, mais aussi de la labélisation "Terre de Jeux" dont bénéficie la collectivité. Ces actions sont formalisées dans des contrats de parrainage/marrainage.

Contrat de parrainage/marrainage

Le contrat de parrainage/marrainage lie la Ville de Rennes, la Direction Académique de l'Éducation Nationale, les associations et les athlètes. Il assure une collaboration de proximité réelle entre les athlètes et les écoles élémentaires rennaises autour des valeurs du sport et de l'olympisme.

L'athlète s'engage à faire vivre un vrai partenariat avec les enfants et à établir, avec une classe jusqu'aux JO, des contacts réguliers :

- au minimum 2 rendez-vous physiques ;
- un suivi de sa préparation, de ses entraînements, de ses compétitions en France et à l'étranger par différentes modalités de communication (visio, mails, courriers, etc.).

L'école s'engage à :

- se tenir informée de l'actualité du sportif, du suivi du parcours de sa préparation afin de la relayer auprès des élèves ;
- de préparer des interviews et des questions en amont des entretiens avec l'athlète ;
- de s'intéresser à toutes les facettes de la préparation d'un athlète de haut niveau (santé, vie professionnelle/vie personnelle, déplacements, etc.).

L'athlète est licencié dans un club rennais ou s'entraîne dans une structure PPF (Projet de performance fédérale) rennais. Les modalités de rencontres et d'actions sont

définies en début de période par les différents partenaires du contrat. L'objectif étant de proposer des initiations, une découverte de la discipline *in situ*.

Les athlètes concernés :

- **Faustine NOËL**, joueuse de Parabadminton depuis 2015, récemment médaillée aux Jeux Paralympiques de Tokyo 2020, qui a pour objectif de se qualifier pour les Jeux de Paris 2024 en double mixte et simple dame. Par ses titres en simple de vice-championne du Monde 2015, d'Europe 2016/2018, et en double mixte de championne d'Europe 2016/2018, elle a à cœur de promouvoir les valeurs du parasport féminin.
- **Camille PRIGENT**, licenciée au Kayak Club de Rennes, elle évolue en équipe de France depuis 2013, d'abord chez les jeunes puis en séniors. De son palmarès, on peut retenir sa médaille d'or aux JO de la jeunesse en 2014, son titre de championne du Monde des moins de 23 ans en 2018 et sa médaille d'argent aux championnats d'Europe séniors obtenue en 2020.
- **Mathis SOUDI**, licencié au Kayak Club de Rennes, ce jeune sportif de 22 ans participe à différentes compétitions internationales. Il termine 18^e en canoé-kayak K1 slalom aux JO de Tokyo en 2021. Il souhaite améliorer cette performance lors des prochains JO 2024 organisés à Paris.
- **Yolaine YENGO, Jade ULUTULE et Valentine LOTHOSZ**, toutes les trois sont licenciées au Stade Rennais Rugby, jouent au plus haut niveau du rugby français à XV. Elles sont également membres de l'Équipe de France de Rugby à 7. Jade ULUTULE évoluait au sein de l'équipe de France vice-championne olympique lors des JO de Tokyo en 2021.
- **Anaëlle ROULET**, nageuse paralympique (en dos et nage libre) qui participe à des compétitions de niveau international. Elle est médaillée d'argent mondiale et double médaillée de bronze européenne, elle a également participé deux fois aux Jeux Paralympiques à Londres en 2012 et Rio en 2016.
- **Perle AUBRÉE**, trampoliniste pensionnaire du Pôle France de Rennes, elle a commencé son parcours gymnique dès l'âge de 7 ans. Figure montante de la discipline, elle a participé à ses premiers championnats d'Europe en 2022 en Italie et ambitionne de participer aux coupes du Monde qualificatives pour les JO de Paris 2024.
- **Cléa BROUSSE**, autre pensionnaire du pôle France de Trampoline de Rennes, habituée des compétitions internationales depuis plusieurs années, elle a été médaillée de bronze dans les épreuves synchronisées lors des championnats d'Europe juniors en 2018 et a participé à ses premiers championnats d'Europe et mondiaux dans la catégorie sénior en 2022.
- **Mathias EVEN-DROGUET**, nageur licencié au Cercle Paul Bert, il sort d'une année 2022 prolifique en termes de performance en battant par deux fois le record de Bretagne sur le 50 m nage libre. Il a participé à sa première compétition internationale lors des jeux méditerranéens qui se sont déroulés à Oran lui conférant ainsi le statut de membre de l'équipe de France et futur postulant aux relais tricolores.

- **Jérémie LUONG**, nageur représentant la sélection vietnamienne et licencié au Cercle Paul Bert. Amateur des programmes de courses en nage libre, papillon et quatre nages. Ses meilleures chances de participer aux Jeux Olympiques en 2024 se joueront sur les épreuves du 100 mètres et 50 mètres nage libre.
- **Shana GREBO**, figure montante de l'athlétisme français, elle est licenciée à la section Tour d'Auvergne de Haute Bretagne Athlétisme. En 2022, elle a participé à ses premiers championnats internationaux élite et a obtenu une qualification pour la finale du 200 m sur les championnats européens et une encourageant 5^e place par équipe sur le relais 4x400 m lors des championnats du Monde.
- **Victor COROLLER**, spécialiste du 400 mètres haies en athlétisme, licencié à la section Tour d'Auvergne de Haute Bretagne Athlétisme. Première sélection en équipe de France en 2017. En 2023, il est vice-champion d'Europe au 4x400 mètres haies et envisage la médaille aux JO 2024 à Paris.
- **Solène GICQUEL**, est une athlète dont la spécialité est le saut en hauteur. Licenciée au Stade Rennais Athlétisme, en février 2023, elle devient championne de France en salle avec un record personnel à 1m92 et parvient à se qualifier aux championnats du Monde 2023 pour la première fois de sa jeune carrière. En 2024, elle espère réaliser les minimas, synonymes de qualification aux Jeux Olympiques.
- **Agathe GUILLEMOT**, athlète licenciée à la section Tour d'Auvergne de Haute Bretagne Athlétisme, ne cesse de faire tomber les records. On peut notamment citer son record de France du Mile en salle, en janvier 2024, avec un temps de 4'22"09 et celui du 1 500 mètres obtenu dix jours plus tard, effaçant le précédent record qui datait de 2006.
- **Léna KANDISSOUNON**, âgée de 25 ans, spécialiste du 800 mètres et licenciée à la section Tour d'Auvergne de Haute Bretagne Athlétisme. En 2023, elle devient championne de France à Albi et plus récemment en 2024 elle brigue la seconde place des championnats de France en salle avec un temps de 2'02"24.
- **Lénaig MORIN**, para-athlète licenciée du REC Badminton. Vice-championne du Monde, en 2022, à Tokyo et des championnats d'Europe de 2023 à Rotterdam, en double féminin. Forte de son expérience aux Jeux Paralympiques en 2021 à Tokyo, elle est actuellement en course pour les Jeux Paralympiques de 2024.
- **Yann LE GOFF**, est un nageur évoluant au sein du CPB Natation. Classé 6^e lors des championnats de France, en juin 2023, son temps lui a permis de se qualifier pour les championnats d'Europe U23 à Dublin. Sa deuxième place acquise lors de cette compétition lui donne l'occasion d'intégrer pour la première fois le stage de préparation de l'équipe nationale, pour les championnats de France de juin.
- **Wissam-Amazigh YEBBA**, a récemment rejoint les rangs du CPB Natation. Nageur déjà expérimenté sur la scène internationale. Il a été double médaillé d'argent et de bronze, avec l'équipe de France du 4x200 mètres nage libre mixte et 4x200 mètres lors des championnats d'Europe à Rome.
- **Nicolas BERNARDI**, archer pensionnaire de la Compagnie des Archers de Rennes qui a rejoint l'INSEP en 2023. En 2024, il a obtenu sa sélection au sein

de l'équipe de France de tir à l'arc. Il espère une qualification pour les Jeux Olympiques de 2024.

Le Conseil municipal a voté le versement d'une attribution de subventions pour un montant total de 60 000 € aux 20 athlètes désignés dans la délibération (chaque athlète perçoit 3 000 € pour l'année 2024).

Service de Presse Rennes
Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34
[Espace Presse](#)

